

Argentan mise sur la nouveauté pour accroître son attractivité

Depuis plus de deux ans, la Ville d'Argentan (61) dispose de la salle omnisports André-Jidouard, composée de trois espaces sportifs complémentaires. Cette structure a notamment permis de créer une nouvelle dynamique sportive.



Le complexe sportif comprend également deux salles de gymnastiques : la première accueille les agrès et la seconde dispose d'un praticable de compétition de 14 par 14 m pour la gymnastique au sol.

En 2014, cela faisait quelques années que les élus avaient constaté le vieillissement de certains équipements sportifs de la ville. Plusieurs ont été détruits pour diverses raisons (extension d'un hôpital, création d'une base de kayak...) et il a donc été décidé de construire un nouveau complexe sportif. Il est situé en face d'un mini-stade composé d'un anneau d'athlétisme de 200 m, d'un sautoir en longueur, d'un en hauteur et d'un espace engazonné. L'ensemble forme désormais le complexe sportif Louis-Louvrier.

Un complexe de 3 250 m² avec trois salles

La salle principale (40 x 45 m) accueille les activités sportives scolaires et associatives d'entraînement et de compétition de badminton (10 terrains), de basket-ball (2 terrains), de handball et de volley-ball (6 terrains). La hauteur de jeu libre de 9 m correspond aux normes de compétition

nationale de badminton. La salle peut être aussi aménagée en salle de compétition de gymnastique. Deux rideaux au centre, de 25 mètres linéaires sur 9 m de hauteur, permettent de séparer la salle très facilement et ainsi d'optimiser l'usage et de varier les disciplines. "Concernant le sol sportif, c'est le Taraflex Sport M Confort de la société Gerflor qui a été retenu. Ce revêtement PVC de 12 mm d'épaisseur est un sol souple polyvalent" argumente Corinne Chassac, responsable du service des sports d'Argentan. L'éclairage permet d'atteindre 700 lux au sol en configuration compétition grâce à 124 luminaires de la société Thorn. De plus, la salle dispose de deux tribunes de 150 places chacune ainsi que d'un local de rangement de 100 m² pour le matériel sportif.

Par ailleurs, le complexe sportif comprend également deux salles de gymnastiques qui, si nécessaire, peuvent être séparées par trois rideaux de 4 mètres linéaires sur 4,35 m de hauteur. La première de 600 m²

accueille les agrès de gymnastique tels que : les barres asymétriques, les barres fixes, les barres parallèles, les anneaux, la poutre, le cheval d'arçon, la table de saut... La seconde, de 240 m², dispose d'un praticable de compétition de 14 par 14 m pour la gymnastique au sol. En outre, les circuits de chauffage différenciés, gérés et contrôlables à distance permettent d'obtenir et de réguler les températures adaptées aux sports pratiqués, différentes dans chacune des trois salles. "Nous utilisons la chaufferie bois de la ville ce qui nous permet de réaliser d'importantes économies. Par exemple, lorsque nous chauffons au fioul, rien que pour les salles Louvrier, le coût était d'environ 27 000 euros TTC pour les 6 mois de consommation" précise Corinne Chassac. Enfin, au centre de l'équipement, divers locaux communs sont regroupés : quatre vestiaires joueurs, deux vestiaires arbitres, le bureau de gardiennage et de commandes, une infirmerie, un local de stockage, une salle de réunion et la chaufferie.

Une construction modulaire en bois

L'architecte, le cabinet Morin-Rouchère, a conçu ce bâtiment en positionnant les volumes nécessaires aux pratiques sportives de façon croissante à partir de la rue afin qu'ils s'harmonisent au mieux dans le paysage.

La Ville d'Argentan a retenu deux systèmes modulaires développés par l'entreprise Mathis, spécialiste de la construction bois : les systèmes Cubic® et Avio®. Ils sont constitués d'une charpente en bois lamellé-collé, avec des murs en bardage bois à claire-voie en intérieur. Au niveau de la salle principale, l'ensemble des parois et des surfaces absorbe la propagation des sons en offrant des caractéristiques acoustiques très confortables. "De l'extérieur, l'équipement s'insère parfaitement avec le paysage qui l'entoure. A l'intérieur, nous avons un très bon retour des utilisateurs au niveau de l'acoustique, notamment des enseignants, et concernant l'esthétique" ajoute la responsable.

Un équipement qui améliore l'attractivité de la ville

Avec 5156 licenciés sportifs (dont 3 456 en provenance de l'intercommunalité) pour près de 14 000 habitants à Argentan (23 500 pour Argentan Intercom), le sport tient une place importante. L'objectif de cette salle omnisports était d'améliorer les conditions d'utilisation par les sportifs locaux, mais également de développer l'attractivité de la ville. Après deux ans, le bilan est largement positif comme l'indique la directrice des sports : "Au niveau de nos clubs, cette structure a créé une véritable dynamique. Par exemple, l'association de gymnastique a doublé son effectif en deux ans, passant de 130 à 285 adhérents. De plus, avant les clubs n'osaient pas organiser d'événements, ce qui est tout le contraire désormais. Ce sont même les fédérations qui viennent nous voir pour accueillir leurs manifestations. Par exemple, en deux ans,



Construit en un an, le bâtiment, s'inscrit dans le cadre de la rénovation globale du quartier et s'intègre parfaitement dans son environnement urbain.

nous avons déjà reçu les finales nationales universitaires de volley-ball à 4 contre 4, les finales nationales intercomités de basketball et de badminton, les finales régionales de volley-ball, les finales de la coupe de l'Orne de basket-ball ou encore des galas de gymnastique. À chaque fois, ce sont entre 700 et 1 000 personnes qui viennent dans notre ville".

Deux gardiens en permanence

Si les clubs fréquentent le site les soirs de semaine et les week-end, les journées de la semaine sont bien évidemment réservées aux scolaires. Au total, trois lycées (dont deux à proximité) et trois collèges (dont le plus près dispose d'un accès sécurisé direct grâce à un portillon) bénéficient de créneaux horaires en priorité. Le complexe est aussi disponible pour les écoles maternelles et primaires ainsi que les activités périscolaires.

Ainsi, le site est ouvert tous les jours de 7h à 22h. Dès le départ, les élus ont souhaité qu'un agent soit toujours présent sur le site : "La semaine, ce sont deux agents qui se relaient et le week-end, nos sept agents sont d'astreinte une fois sur deux pour gérer l'ensemble des salles de la ville. La journée,

ils accueillent les scolaires et les adhérents et aident notamment les enseignants pour la mise en place du matériel. Ainsi, celui-ci est toujours bien arrangé et cela évite les dégradations. Bien évidemment, les agents sont également chargés d'entretenir le site : ils utilisent le balai-ciseaux tous les jours et l'autolaveuse entre une à deux fois par semaine pour la grande salle et aspirent tous les jours les salles de gymnastique. De plus, ils nettoient plusieurs fois par jours les vestiaires et les sanitaires. Avant la construction du complexe, nous avons chiffré le coût de revient (investissement et fonctionnement) à 25 euros TTC de l'heure. Nous n'avons pas encore calculé précisément le coût de fonctionnement exact depuis sa mise en service, mais nous avons prévu de le chiffrer prochainement" indique Corinne Chassac.

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage :	Ville d'Argentan
Architecte :	Agence Morin-Rouchère
Constructeur de la structure :	Mathis
Fournisseur du sol sportif :	Gerflor
Fournisseur des équipements sportifs :	Nouansports
Fournisseur matériel gymnastique :	Janssen Fritsen
Fournisseur des tribunes :	Doublet
Surface totale :	3 250 m ²
Durée des travaux :	14 mois
Coût total :	4 343 053 euros TTC
Subventions :	<ul style="list-style-type: none"> Conseil régional de Normandie : 412 840 euros Etat (DETR) : 329 000 euros Conseil départemental de l'Orne : 256 000 euros Europe (Feder) : 30 000 euros



La salle principale (40 x 45 m) peut notamment accueillir 10 terrains de badminton, pour l'entraînement comme pour la compétition.